Mai

- 1 DIMANCHE.
- 2 Lundi. 3 Mardi.
- 4
- Mercredi. Jeudi.
- 6 Vendredi. -- Mort de Mgr de Laval, 1708 .- Les élèves en Droit et en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence ou de Doctorat en juin, doivent présenter leur demande au Recteur avec le certificat d'examens de termes du Secré-
- 7 Samedi.
- 8 DIMANCHE.
- 9 Lundi. 10 Mardi.
- 11 Mercredi.
- 12 Jeudi.
- 13 Vendredi.
- 14 Samedi
- 15 DIMANCHE. -Institution canonique de l'Université Laval par Sainteté Pie IX, 1876.
- 16 Lundi.
- 17 Mardi.
- 18 Mercredi.
- 19 Jeudi.—Ascension.
- 20 Vendredi.
- 21 Samedi.
- 22 DIMANCHE.
- 23 Lundi.—Translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec, 1876.
- 24 Mardi.—Fête de LA Reine—Congé.
- 25 Mercredi. 26 Jeudi.
- 27 Vendredi.
- 28 Samedi.-Jeune.
- 29 DIMANCHE.-Pentecôte.
- 30 Lundi.
- 31 Mardi.

Juin

[Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.]

- 1 Mercredi. Quatre-Temps. Jeune.
- 2 Jeudi.
- 3 Vendredi.—Quatre-Temps—Jeûne. Samedi.—Quatre-Temps. — Jeune.
- 5 DIMANCHE.—TRINITÉ.
- 6 Lundi.
- 7 Mardi.-Mgr E.-A. Taschereau. premier cardinal canadien, 1886.
- Mercredi.
- Jeudi. FÉTE-DIEU. Obligation d'entendre la messe.
- 10 Vendredi.
- 11 Samedi. 12 DIMANCHE.
- 13 Lundi.
- 14 Mardi.
- 15 Mercredi.
- 16 Jeudi.—Arrivée de Mgr de Laval à Québec, 1659.
- 17 Vendredi. Examen pour l'Inscrip-
- tion et le Baccalauréat ès-Arts. 18 Samedi. Service funèbre pour les anciens élèves à la chapelle du Séminaire. 19 DIMANCHE.
- 20 Lundi. -- Victoria, Reine d'Angleterre, 1837 .- Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873.
- 21 Mardi.
- 22 Mercredi.
- 23 Jeudi.
- 24 Vendredi.—ST JEAN-BAPTISTE. 25 Samedi. Première messe dite à
- Québec, 1615.
- 26 DIMANCHE. Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire. 27 Lundi.
- 28 Mardi.
- 29 Mercredi.—SS PIERRE ET PAUL-Obligation d'entendre la messe.
- 30 Jeudi.